

## **Séance extraordinaire du conseil municipal du 19 mai 2020**

### **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **VILLE DE LAVALTRIE**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le mardi 19 mai 2020 à 14 h 00, à huis clos, par voie de visioconférence, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Christian Goulet, mesdames les conseillères, Isabelle Charette, Danielle Perreault et Lisette Falker et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Pascal Tremblay, Jocelyn Guévremont, Robert Pellerin et Gaétan Bérard.

Sont également présents : monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général et assistant-greffier ainsi que madame Marie-Josée Charron, adjointe à la direction générale.

#### **Renonciation écrite**

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du conseil municipal ont renoncé, par écrit, à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

#### **Ouverture de l'assemblée**

Monsieur le maire, Christian Goulet constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

#### **2020-05A-01**

#### **Recommandation d'embauche - Patrouille tricolore**

ATTENDU le dépôt d'un rapport de recommandation d'embauche déposé par la conseillère en ressources humaines pour les postes d'étudiants de la division environnement consacrés à la patrouille tricolore ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Lisette Falker

Que la Ville de Lavaltrie procède à l'embauche de mesdames Corinne Pon et Ariane Gingras, à titres d'étudiantes de la division environnement pour la patrouille tricolore ;

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie nomme mesdames Corinne Pon et Ariane Gingras à titre d'officiers responsables de l'application du règlement numéro 272-2020 concernant la fourniture et l'utilisation de l'eau potable, incluant l'émission de constats d'infraction, le cas échéant ;

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, les documents établissant leurs responsabilités ainsi que leurs obligations quant à leur rôle d'officiers et l'émission de constats d'infraction.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**Période de questions**

La séance ayant lieu à huis clos, il n'y a eu aucune intervention.

**2020-05A-02**

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 04.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

\_\_\_\_\_  
Christian Goulet, maire

\_\_\_\_\_  
Marc-Olivier Breault, directeur  
général et assistant-greffier

**Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)**

Je soussigné, Christian Goulet, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 20<sup>e</sup> jour du mois de mai 2020.

\_\_\_\_\_  
Christian Goulet, maire